

Québec, le 17 août 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des centres de services scolaires et des commissions scolaires,

La réussite éducative de l'ensemble des élèves du Québec est au cœur des priorités du ministère de l'Éducation, mais encore plus dans la perspective de la rentrée scolaire 2020-2021. Nous souhaitons aujourd'hui vous faire part des mesures de soutien et d'accompagnement que nous mettons en œuvre afin que tous les acteurs de l'éducation puissent établir un climat propice aux apprentissages et qu'ils disposent de leviers pour offrir les ressources nécessaires et favoriser la réussite de nos élèves.

Pour la rentrée : un accompagnement bienveillant des élèves et du personnel

En cette rentrée scolaire, les équipes-écoles seront appelées à cerner rapidement les besoins de leurs élèves pour être en mesure de choisir les stratégies adéquates et de soutenir leur réussite tout au long de l'année. La collaboration avec l'ensemble du personnel pour trouver des solutions aux enjeux souvent diversifiés sera essentielle. Cette année plus que jamais, les équipes devront se concerter pour y arriver.

Une attention particulière doit être accordée aux aspects de la santé mentale ainsi que du bien-être des élèves et du personnel dans la perspective d'un retour en classe après une longue période d'absence. Nous vous rappelons que vous pouvez également toujours compter sur les personnes-ressources du Ministère, notamment en matière de prévention des dépendances, de santé globale, de climat scolaire et d'intervention en milieu défavorisé.

Soutien additionnel pour les élèves

Afin d'offrir un soutien additionnel aux élèves et de mieux appuyer leur réussite éducative dans le contexte actuel, nous avons annoncé aujourd'hui un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars pour mettre en place différentes initiatives soutenant la réussite éducative des élèves. Cette mesure particulière permettra aux établissements d'élargir ou de bonifier l'offre de soutien à l'apprentissage et à l'engagement scolaire.

... 2

Cette somme vise à mieux soutenir la réussite éducative pour que les équipes-écoles, après analyse des besoins de leurs élèves, puissent mettre en œuvre de nouvelles initiatives ou encore poursuivre ou bonifier des mesures d'appui existantes. Les actions qui émaneront de cette nouvelle mesure budgétaire prendront effet dès la rentrée et se poursuivront tout au long de l'année scolaire. L'établissement aura le choix du type de ressources qui complétera les services offerts à l'école. À titre d'exemple, les services pourront prendre la forme d'encadrement pédagogique personnalisé, d'ateliers de prévention, d'ajout d'heures pour du personnel offrant des services complémentaires, d'embauche de professionnels supplémentaires, d'embauche de tuteurs, d'embauche d'enseignants supplémentaires, etc. Les modalités de cette nouvelle règle budgétaire vous seront communiquées sous peu.

Reconduction sans condition des budgets associés aux élèves en difficulté

Comme vous, nous sommes d'avis que dans le contexte exceptionnel de la pandémie, les ressources professionnelles des écoles doivent être mobilisées prioritairement pour offrir des services aux élèves.

En complément de cet investissement, et comme il a été annoncé aujourd'hui, le Ministère reconduit donc, sans condition, tous les budgets associés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le calcul des taux de croissance de l'enveloppe budgétaire associée aux élèves handicapés et à ceux ayant des troubles graves de comportement sera reporté de deux ans.

Vous disposez donc de toutes vos ressources budgétaires et n'aurez pas à faire les évaluations administratives des dossiers des élèves handicapés ni de ceux ayant des troubles graves de comportement, lesquelles auraient été requises à l'automne 2020.

Ainsi, les orthopédagogues, les orthophonistes, les psychoéducateurs, les psychologues et les autres professionnels au sein de votre organisation pourront concentrer leurs efforts, dès les premiers jours de la rentrée scolaire, à faire ce qu'ils font de mieux : intervenir auprès de nos élèves.

Cet assouplissement administratif libérera le personnel des services éducatifs complémentaires pour offrir davantage de soutien aux élèves. Le Ministère estime que cela permettra d'allouer plus de 560 000 heures de plus en services directs aux élèves exclusivement lors des premières semaines de la rentrée.

Leur réussite, notre réussite

Vous avez probablement pris connaissance de la vaste campagne de communication qui a été déployée à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux dans le but de sensibiliser les parents aux mesures mises en place pour assurer une rentrée réussie. Un premier volet portant sur les mesures de sécurité visant à offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires est en cours.

Le deuxième volet, sous le thème *Leur réussite, notre réussite*, et portant sur l'importance de fréquenter l'école et de persévérer a été dévoilé aujourd'hui. C'est le psychologue, M. Égide Royer, bien connu pour ses travaux sur l'abandon scolaire et l'adaptation à l'école, qui nous rappellera que la rentrée est importante pour les élèves et qu'il faut leur apporter tout notre soutien pour favoriser leur réussite.

Cette publicité est disponible [ici](#). Nous vous invitons à diffuser cet important message au sein de votre communauté par l'intermédiaire de vos organisations respectives.

Raccrochage scolaire chez les jeunes

Afin d'assurer un accompagnement diversifié auprès des jeunes qui auraient abandonné leurs études ou qui seraient en voie de le faire, nous avons annoncé aujourd'hui un investissement de 10 millions de dollars visant spécifiquement à favoriser le raccrochage scolaire dans le cas de ceux pour qui la poursuite d'une formation dans un milieu non institutionnel serait plus avantageuse. Par cet investissement, il sera possible d'offrir à ces jeunes de nouveaux modèles de formation correspondant à leurs réalités et pouvant satisfaire leurs besoins.

Nous sommes fiers de soutenir ainsi, dans toutes les régions du Québec, le développement de partenariats stratégiques entre le réseau de l'éducation et les organismes travaillant auprès des jeunes en accordant une aide financière à ces organismes.

Capsules à caractère pédagogique par Savoir média

Nous soulignons souvent l'importance d'être prêts à toute éventualité. Dans le but de bien soutenir les apprentissages, et même à distance au besoin, le Ministère a conclu une entente avec Savoir Média. Dès l'automne, 200 capsules d'enseignement pourront être utilisées par le réseau scolaire et par les familles qui le souhaitent, dans le contexte inédit de cette rentrée.

Les capsules, d'une durée de 30 minutes et intitulées *Matières à emporter*, ont été planifiées et sont animées par des enseignants et des conseillers pédagogiques travaillant dans le réseau scolaire québécois au primaire et au secondaire.

Mesures complémentaires figurant au Budget 2020-2021 et aux règles budgétaires des centres de services scolaires et commissions scolaires

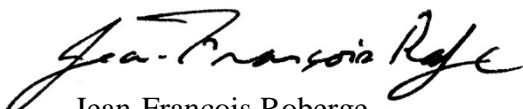
Ces mesures s'ajoutent aux cinq autres déjà confirmées dans le réseau scolaire et qui forment un ensemble cohérent et intégré pour soutenir le rattrapage et la persévérance dans le contexte de la pandémie. Ces mesures sont :

- **18,7 M\$ pour l'embauche de ressources professionnelles supplémentaires.** Cette bonification représente l'ajout de l'équivalent de 350 nouveaux enseignants, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes et autres ressources professionnelles ou de soutien à temps plein, ceux-ci s'additionnant aux 700 nouvelles ressources déjà embauchées l'an dernier à la suite des investissements du gouvernement.
- **7,3 M\$ supplémentaires pour la mise en place de classes spéciales.** Cette bonification représente un ajout de 200 ressources dans le réseau scolaire. Il est à rappeler que ces classes ont pour but d'offrir des services adaptés, dans de plus petites classes et avec un soutien professionnel accru et répondant aux besoins de plusieurs élèves particulièrement vulnérables.
- **41 M\$ pour bonifier les activités parascolaires.** Cet ajout substantiel permettra de bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et scientifiques, en plus d'ajouter encore davantage de services d'aide aux devoirs. Rappelons que les activités de loisirs en milieu scolaire et l'aide aux devoirs constituent des facteurs importants de persévérance scolaire pour de nombreux élèves.

Nous vous invitons à tirer profit de l'ensemble de ces ressources mises à votre disposition pour maximiser le soutien offert aux élèves. Nous sommes convaincus que grâce à la synergie de toutes ces mesures d'appui et des efforts concertés de nos équipes respectives, nous permettrons à nos élèves de reprendre le fil de leurs apprentissages et de se dépasser. En terminant, nous tenons à souligner à quel point le leadership dont vous avez fait preuve pour mobiliser vos troupes de façon à bien déployer le plan de la rentrée a été un élément déterminant dans la réussite de cette rentrée scolaire. Nous vous remercions de vous assurer que tous les membres de votre personnel soient conscients qu'en matière de persévérance scolaire, chaque petit geste peut changer les choses pour un élève.

Nous saisissons l'occasion pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Le ministre,



Jean-François Roberge